

Vous voulez travailler pour une grande ville de 57 297 citoyens et dans une équipe à dimension humaine? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ POMPIER ÉLIGIBLE AU SERVICE DE SECURITÉ INCENDIE (Banque de candidats - liste de pompiers éligibles)

Concours 22-401

Sous l'autorité du chef de peloton, les pompiers auront à assurer des quarts de garde en caserne, à répondre aux appels d'urgence, à effectuer des visites de prévention résidentielles et des activités d'éducation du public, à participer aux formations et au maintien de compétences en fonction des directives internes du Service de sécurité incendie et à effectuer différentes tâches d'entretien des casernes, des véhicules et des équipements utilisés en cas d'incendie et au cours de diverses interventions d'urgence.

Lorsqu'ils occuperont la fonction de pompier éligible, ils devront planifier, organiser, diriger et contrôler les différentes activités relatives à la gestion des activités de caserne, de formation et d'entraînement, de prévention ainsi que l'exécution des tâches tactiques lors d'intervention d'urgence.



Principales fonctions à titre de lieutenant

Lors de la garde en caserne

- Consulte le chef de peloton en début de quart afin d'établir, conjointement avec ce dernier, les objectifs opérationnels et administratifs à atteindre pour ce quart de travail;
- Dirige le personnel sous sa responsabilité et s'assure que les tâches soient bien complétées. Il doit s'assurer de la qualité du travail effectué et informe son supérieur de tous écarts constatés relativement aux attentes;
- Participe activement à la cueillette d'informations relatives aux plans d'intervention et aux préconçus;
- Participe avec le chef de peloton à l'organisation et à l'animation des périodes d'entraînement et de formation;
- Participe à l'analyse des interventions et des compétences et aptitudes du personnel qu'il a sous sa supervision;
- Rédige les différents rapports administratifs demandés par son supérieur;

- Diffuse et voit à l'application des directives administratives et des consignes émises par l'employeur auprès des membres de son équipe;
- S'assure du bon fonctionnement des équipements de communication;
- Fait l'inspection visuelle des camions et des locaux occupés par le Service de sécurité incendie, s'assure de la propreté et de la sécurité sur les lieux de travail;
- S'occupe des dossiers qui lui sont confiés et se charge du suivi;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.

Sur les lieux d'une intervention

- Assiste le chef de peloton dans l'élaboration des tactiques opérationnelles;
- Participe à la mise en œuvre de la stratégie et des tactiques opérationnelles;
- Voit à ce que le personnel de son équipe utilise des méthodes de travail efficaces et sécuritaires;
- Maintient la communication avec son officier supérieur afin de lui transmettre les informations nécessaires à la réussite de l'intervention;
- Prend le commandement des opérations (P.C.) lorsque la situation l'exige;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.

Au retour d'une intervention

- S'assure que les mandats qui lui sont confiés, relatifs aux manœuvres de remise en état opérationnel des équipements, sont correctement effectués;
- Contrôle la vérification de l'inventaire du matériel d'intervention, incluant tout le matériel transporté sur les camions du service, pour rendre ces équipements opérationnels dans les meilleurs délais;
- Rédige les rapports requis suite à une intervention et s'assure que les principaux intervenants fassent la rédaction de leurs notes personnelles;
- Participe à la rencontre avec le personnel (debriefing) et fait part de ses constatations;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.



Exigences du poste

- Formation Pompier II ou un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) en intervention en sécurité incendie ou un diplôme d'études collégiales (D.E.C) en technique de sécurité incendie;

- Formations Officier 1, ou s'engage à l'obtenir dans les délais prescrits par le règlement sur la formation des pompiers au Québec
- Formation en véhicule d'élévation ;
- Cours d'opérateur d'autopompe ;
- Posséder la formation minimale requise pour la législation provinciale, à l'intérieur des délais prévus par cette dernière ;
- Posséder minimum cinq (5) années d'expérience au sein d'un Service de sécurité incendie;
- S'engager à suivre le programme de formation et de perfectionnement qui est planifié par ses supérieurs. *(Ce programme peut se donner, à l'occasion, à l'extérieur des limites de la Ville);*
- Doit faire preuve de leadership, d'intégrité, de loyauté, de capacité à diriger une équipe, de jugement, d'initiative, d'autonomie, d'habiletés de communication, de souplesse, de dynamisme et de détermination.

Rémunération

Les horaires de travail à temps partiel sont répartis en quarts de douze (12) heures. Les pompiers éligibles peuvent être rappelés en dehors des horaires de travail pour des interventions d'urgence. Le taux horaire correspond à celui prévu à la convention collective en vigueur (échelle 2019), soit de 21,47 \$ à l'embauche jusqu'à 27,53 \$ après 3 ans pour la fonction de pompier et de 30.28 \$ pour la fonction de lieutenant.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 19 juillet 2022 en mentionnant le numéro de concours 22-401,**

par courriel ressources-humaines@st-hyacinthe.ca
ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.